

SÉNAT

Le jeudi 30 octobre 1969

La séance est ouverte à 2 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

**PRÉSENCE D'UN DISTINGUÉ VISITEUR
À LA TRIBUNE DU SÉNAT**

L'HONORABLE NORMAN A. MACKENZIE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je voudrais signaler à votre attention la présence aujourd'hui à la tribune du Sénat d'un très distingué visiteur, un ancien sénateur, non seulement très populaire, mais qui a apporté à la Chambre haute, au Parlement et au pays un apport éminent. Il s'agit, bien entendu, de l'honorable Norman A. MacKenzie, C.C., C.M.G., M.M. avec agrafe, C.R..

Il y a deux jours à peine, il recevait du gouverneur général la plus haute décoration du Canada, celle de Compagnon de l'Ordre du Canada. Permettez-moi d'ajouter que c'est un honneur non seulement bien mérité, mais qui rejaillit sur tous les membres de notre Chambre.

DÉPÔT DE DOCUMENT

L'honorable Paul Martin dépose le document suivant:

Rapport du ministère du Revenu national, contenant des relevés relatifs aux recettes des douanes et de l'accise et à d'autres services, par bureau principal; accise et impôts sur le revenu du Canada, pour l'année financière close le 31 mars 1969, en conformité de l'article 5 de la Loi sur le ministère du Revenu national, chapitre 75, S.R.C., 1952.

LES STATUTS REVISÉS DU CANADA

PUBLICATION

L'honorable John M. Macdonald: Honorables sénateurs, j'aimerais demander au leader du gouvernement (l'hon. M. Martin) s'il peut nous dire quand la révision et l'impression des Statuts du Canada seront terminées.

L'honorable M. Martin: Honorables sénateurs, le ministère de la Justice m'a informé que, du fait de difficultés d'impression inévitables et imprévisibles, les Statuts revisés ne seront pas disponibles avant juin de l'année prochaine.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE
L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE
DU DÉBAT

Le Sénat reprend l'étude, interrompue hier, du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé à l'ouverture de la session et de la motion de l'honorable M. Desruisseaux, appuyée par l'honorable M. Everett et tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours.

L'honorable Richard J. Stanbury: Honorables sénateurs, puis-je commencer en me joignant aux autres honorables sénateurs pour offrir mes félicitations personnelles au sénateur Desruisseaux et au sénateur Everett pour l'excellence des discours, préparés avec soin, qui leur ont servi à présenter leurs motions respectives sur l'Adresse en réponse au discours du trône.

Pour bien des raisons, j'ai été impressionné à l'ouverture de la présente session du Parlement en entendant Son Excellence le Gouverneur général prononcer le discours que j'ai lu et relu par la suite. D'abord, la beauté de la cérémonie et le sérieux du texte m'ont amené à admirer les grandes traditions du Canada: l'héritage de deux peuples unis à une multitude d'autres et qui vivent ensemble dans des endroits très distants, librement liés par la confédération; les deux belles langues dans lesquelles le discours a été prononcé; l'esprit de pionnier qui a poussé des gens simples, imbus des grandes qualités de foi et de force morale, à venir de tous les coins du monde pour se tailler une nouvelle vie, pour eux-mêmes et leurs familles.

En second lieu, j'ai pensé aux grands efforts déployés par la fonction publique, les ministres du cabinet et leur personnel dans la préparation d'un programme complet qui nous sera soumis, ce qui permet de déposer devant le Parlement 71 textes destinés à être examinés—c'est la première fois qu'on accomplit un tel exploit dans l'histoire du Canada.

Puis j'ai été intrigué par le fait que des études approfondies avaient été entreprises dans les domaines des affaires extérieures, de la défense, de la réforme fiscale, de la citoyenneté, de la sécurité sociale, de l'information et des postes, et que ces études feraient l'objet d'un débat public au cours de la préparation ou de l'élaboration définitives de lois qui affecteront presque toutes les institutions du gouvernement canadien. Cela m'a rappelé avec quelle admiration des représentants des pays scandinaves que j'ai rencontrés cet été m'ont parlé du talent que manifestait la société canadienne à réviser et à renouveler ses institutions contrairement à leur propre impuissance de ne pouvoir mieux faire que de